



PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AOÛT 2024  
À 19H30**

**ORDRE DU JOUR**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS** - (durée de 20 minutes - sujets qui ne sont pas inscrits à l'ordre du jour)

**4. SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**4.1. Adoption des procès-verbaux** - Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2024 et celui de la séance extraordinaire du 9 juillet 2024, tels que soumis.

**5. RÈGLEMENTS**

**5.1. Adoption du Règlement RV-1355-2-17** - Règlement RV-1355-2-17 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie en ce qui a trait au bruit provenant de divers travaux.

**5.2. Adoption du Règlement RV-1440-008** - Règlement RV-1440-008 modifiant le tableau des sites et immeubles d'intérêt patrimonial du Règlement RV-1440 sur le plan d'urbanisme.

**5.3. Adoption du Règlement RV-1441-089** - Règlement RV-1441-089 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage relativement aux unités d'habitation accessoires.

**5.4. Adoption du Règlement RV-1444-015** - Règlement RV-1444-015 modifiant le Règlement RV-1444 sur l'émission des permis et certificats relativement aux unités d'habitation accessoires.

**5.5. Adoption du Règlement RV-1447-027** - Règlement RV-1447-027 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement de dispositions applicables aux unités d'habitation accessoires.

**5.6. Adoption du Règlement RV-1447-029** - Règlement RV-1447-029 modifiant l'article 117 du Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

**5.7. Adoption du Règlement RV-1447-030** - Règlement RV-1447-030 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement de dispositions particulières à la zone R-3 483.

**5.8. Adoption du Règlement RV-1447-031** - Règlement RV-1447-031 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

**5.9. Adoption du Règlement RV-1497-10** - Règlement RV-1497-10 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1497 sur la délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats, sur le contrôle budgétaire et le suivi budgétaire.

**5.10. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1566-2** - Règlement RV-1566-2 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1566 sur la prévention incendie.

- 5.11. **Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1710-1** - Règlement RV-1710-1 modifiant le Règlement RV-1710 décrétant l'acquisition d'une autopompe pour le Service de sécurité incendie et son financement par emprunt.
- 5.12. **Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1762** - Règlement RV-1762 décrétant l'acquisition et la livraison de bacs roulants pour les déchets et les matières compostables et un emprunt à cette fin.

## 6. FINANCES

- 6.1. **Rapport sur les autorisations de dépenses** - Prendre acte du dépôt du rapport contenant les listes des autorisations de dépenses pour la période du 7 juin au 25 juillet 2024.
- 6.2. **Sommaire mensuel des déboursés** - Prendre acte du dépôt du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1er au 30 juin 2024.
- 6.3. **Listes des certificats de paiement**
- 6.3.1. Service des travaux publics - Accepter la liste des certificats de paiement telle que préparée par le Service des travaux publics en date du 15 juillet 2024, révisée par le Service des finances le 16 juillet 2024 montrant un total de 224 325,08 \$ et en autoriser le paiement.
- 6.3.2. Service du génie - Accepter la liste des certificats de paiement telle que préparée par le Service du génie en date du 5 août 2024, révisée par le Service des finances le 6 août 2024 montrant un total de 42 804,26 \$ et en autoriser le paiement.
- 6.4. **Appropriation d'une partie du surplus libre accumulé** - Décréter les projets suivants et autoriser l'appropriation d'une partie du surplus libre accumulé comme suit:
- 6.4.1. 150 000 \$ pour le programme d'aide financière pour la protection, la transmission et la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux pour l'année 2024.
- 6.4.2. 50 394 \$ pour l'acquisition de la roulotte présentement en location pour les besoins du Service de sécurité incendie.
- 6.5. **Emprunt au fonds de roulement - Remplacement du jeu modulaire 2-5 ans au parc Gabrielle-Roy** - Autoriser le trésorier par intérim à emprunter la somme de 70 000 \$ au fonds de roulement, remboursable sur une période de 4 ans.
- 6.6. **Émission d'obligations du 29 juillet 2024 au montant de 7 994 000 \$ - Adjudication** - Prendre acte du dépôt de l'adjudication par la trésorière adjointe de la vente d'obligations par soumissions publiques du 29 juillet 2024.

## 7. ADMINISTRATION

- 7.1. **Politique d'achat** - Mise à jour de la politique.
- 7.2. **Coût net de la collecte sélective de matières recyclables - Déclaration 2024** - Prendre acte de dépôt de la déclaration « Coût net de la collecte sélective de matières recyclables - Déclaration 2024 » pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 ainsi que des rapports de l'auditeur indépendant.
- 7.3. **Soumissions - Services professionnels pour la surveillance des travaux de réaménagement du chemin de la Côte Nord - Contrat 2024-2175** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 7.4. **Soumissions - Remplacement de la surface synthétique au parc Régional (tapis) - Contrat 2024-2195** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.

- 7.5. **Offre de services - Achat d'une camionnette électrique - Contrat 2024-2207** - Octroi du contrat.
- 7.6. **Offre de services - Achat d'une camionnette de travail à quatre roues motrices - Contrat 2024-2209** - Octroi du contrat.
- 7.7. **Système de pondération et critères d'évaluation - Contrat 2024-2211** - Approuver le système de pondération et les critères d'évaluation proposés permettant de préciser les exigences spécifiques à être utilisés dans le cadre du contrat de services professionnels à titre d'auditeur des états financiers consolidés pour les exercices financiers 2024, 2025 et 2026.
- 7.8. **Contrats octroyés par le conseil - Frais accessoires** - Prendre acte des montants en frais accessoires approuvés par le directeur général sur les contrats actifs au 30 juin 2024 octroyés par le conseil.
- 7.9. **Club de hockey Armada inc. - Signature d'une entente de partenariat 2024-2027** - Approuver le projet d'entente de partenariat avec le Club de hockey Armada inc. pour les saisons 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 7.10. **Centre d'excellence Sports Rousseau - Location d'heures de glace pour la saison 2024-2025** - Approuver les projets de contrats de location de glace pour la saison 2024-2025 et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 7.11. **Travaux de déplacement d'un poteau d'utilité publique - Signature du formulaire de consentement** - Autoriser la signature de tout document de consentement relativement au déplacement d'un poteau d'utilité publique dans le cadre des travaux d'aménagement de la voie de refuge sur la rue Montcalm et autoriser le paiement du dépôt requis.
- 7.12. **Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications** - Autoriser la présentation d'une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications pour les années 2025-2026-2027 pour une somme d'environ 72 000 \$, prévoyant un financement de 36 000 \$ par la Ville et de 36 000 \$ par le ministère.
- 7.13. **Autorisation du conseil - Fauchage de l'herbe haute** - Autoriser, conformément au Règlement RV-1355 2 sur la qualité de vie, le Service des travaux publics à procéder au fauchage de l'herbe haute sur les terrains privés vacants ou construits inscrits à la liste du 25 juillet 2024.
- 7.14. **Autorisations du conseil conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie, conditionnellement à l'obtention d'un permis d'événement délivré par le Service de sécurité incendie, le cas échéant :**
- 7.14.1. Événements municipaux à l'aréna pour la saison 2024-2025 - Présence d'un camion alimentaire ainsi que vente et consommation de boissons alcoolisées.
- 7.14.2. Tournoi de balle-molle adulte au parc Derek-Aucoin du 20 au 22 septembre 2024 - Vente et consommation de boissons alcoolisées ainsi que vente de denrées et utilisation d'un appareil mobile de cuisson à l'air libre.
- 7.14.3. Fête d'Halloween 2024 - Fermeture de la rue Chavigny.

## 8. PLANIFICATION ET URBANISME

- 8.1. **Demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) - Remblai sur le lot 2 502 719 du cadastre du Québec - Chemin de la Côte Nord** - Approuver la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture du lot 2 502 719 du cadastre du Québec pour des activités de remblayage et confirmer qu'aucun autre espace sur le territoire de la ville, situé hors de la zone agricole, n'est disponible ou approprié pour réaliser le projet et que le projet est conforme à la réglementation municipale en vigueur.

8.2. **Programme municipal d'aide financière pour la protection, la transmission et la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux - Versement d'une aide financière** - Autoriser le versement d'une aide financière d'un montant de 14 352,63 \$ pour les travaux effectués sur la propriété sise au 475, rue Émile-Nelligan.

8.3. **Statistiques des permis de construction** - Accuser réception des statistiques des permis émis au cours du mois de juin 2024 montrant un total mensuel de 7 752 396 \$ et un cumulatif annuel de 20 765 813 \$.

8.4. **Demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale**

8.4.1. Projet de construction d'un bâtiment multifamilial - Les Boisés Dion - 7338 à 7366, rue Mérilda-Dion - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 52 700 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.

8.4.2. Projet d'enseignes murales - Marshalls - 3505, avenue des Grandes-Tourelles.

## 9. RESSOURCES HUMAINES

9.1. **Rapport mensuel d'embauches** - Accuser réception du rapport d'embauches temporaires de personnel pour le mois de juillet 2024, tel que dressé par le directeur général conformément au Règlement RV-1497.

9.2. **Permanence** - Approuver la permanence du titulaire du poste de directeur du Service des loisirs à titre d'employé cadre permanent à temps plein.

9.3. **Embauche au Service des travaux publics - Jardinière** - Poste syndiqué auxiliaire à temps complet.

9.4. **Embauche au Service des ressources humaines - Conseillère ressources humaines** - Poste cadre temporaire à temps complet.

9.5. **Embauche au Service des finances - Conseillère, projets spéciaux** - Poste cadre temporaire.

## 10. COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL

10.1. **Comité de retraite** - Désignation d'un représentant de l'employeur.

10.2. **Commission de l'environnement** - Désignation de membres citoyens.

## 11. APPUI ET PROCLAMATION

11.1. **Appui de candidature - Administrateur du Réseau de transport métropolitain** - Appuyer la candidature de monsieur Nicolas Dufour, maire de la Ville de Repentigny, au poste de membre élu de la couronne nord au conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain.

11.2. **Transport collectif - Financement des services** - Demander au gouvernement du Québec de prendre toutes les mesures nécessaires afin de soutenir massivement le transport collectif, en cohérence avec ses objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

11.3. **Planification intégrée - Aménagement-transport** - Déclarer que l'adoption d'un plan stratégique de l'ARTM et son approbation par la CMM et le gouvernement constitue une condition préalable pour que les élus des municipalités de la couronne nord donnent leur accord au premier projet de PMAD révisé soumis pour consultation.

12. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS** - (durée de 20 minutes - sujets inscrits à l'ordre du jour)

**13. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS**

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---